

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Détenteur du diplôme de Bachelier en architecture, vous

- avez acquis, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et méthodes de pensée de l'architecte ;
- êtes initié-es aux diverses disciplines scientifiques, techniques, artistiques et humaines, liées à l'architecture.

Vous souhaitez

- approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes, paramètres et échelles multiples ;
- développer votre esprit critique et votre pensée synthétique ;
- nourrir votre personnalité curieuse, créative et autonome ;
- acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices habités, pour des programmes, échelles et contextes variés.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, vous serez en mesure de mener un projet d'architecture de la phase de conception à celle d'exécution. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il ou elle coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il ou elle collabore.

Votre programme

Le master débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte et vous offre :

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline une formation qui développe la capacité à concevoir, à matérialiser et à développer une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets;
- une formation qui conforte le projet comme centre des préoccupations et lieu de convergence et d'application de savoirs transdisciplinaires ;
- la possibilité, en plus des cours du tronc commun, de composer votre programme en optant pour deux cours au choix ainsi qu'une option de spécialisation parmi les orientations suivantes :

Architecture et arts

Architecture et théories

Architecture et sociétés

Architecture et territoires

Architecture et patrimoine

Architecture et écologie

Architecture et technologies

Architecture et numériques ;

- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture, notamment grâce au programme « International Master in Architecture »,
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an, via le programme d'échange Erasmus ;

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du Master en architecture, le/la diplômé.e est capable de concevoir avec art des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il-elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour pratiquer l'architecture dans un cadre professionnel et pour entreprendre une recherche scientifique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.

AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.

AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.

AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.

AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative.

AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

AA2.1 Connaître et appliquer de manière inventive les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.

AA2.2 Représenter de manière inventive un parti architectural.

AA2.3 Représenter de manière inventive des expériences spatiales.

AA2.4 Représenter de manière inventive des logiques constructives.

AA2.5 Représenter de manière inventive un processus créatif.

AA2.6 Représenter avec maîtrise des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

AA3.1 Comprendre et appliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.

AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.

AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.

AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

AA4.1 Comprendre et convoquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.

AA4.2 Comprendre et approfondir les notions et les démarches de disciplines artistiques.

AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture

AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelleAA.4.2 , soure5 Adopi en arct 38 Tm [1 0 0 -1es s de cCi(pa[(A1 0 0 -1 0 447sionnei33ron1est0-1 0 4.vm [(A

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Méthodologie et recherche
- Contexte et culture

Finalité spécialisée

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTARC2231	Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture ■	
-------------	--	--

Option: architecture et théories [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o

Option: architecture et technologies [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Geert De Groote Pascaline Faux Olivier Gallez	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
● LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊘ 🌐 > English-friendly	x	x

Option : architecture et territoires [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊘ 🌐 > English-friendly	x	x
● LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Georges Mabille Alain Malherbe Daniela Perrotti Elisabetta cinzia Rosa	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

Option: cours au choix : questions d'architecture [16.0]

-
-

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en architecture/TRN \[Master International - en anglais\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme>]

Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Tronc commun du master international en architecture à Tournai**o projet d'architecture (20 crédits)**

○ LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Jerome De Alzua Renaud De Villiers De La Noue Matthieu Delatte
-------------	---	---

o Pratique professionnelle (6 crédits)

LTARI2281	Lessons from practice : Internship in professional practice		EN [q1] [30h] [3 Crédits] 		X
-----------	---	--	---	--	---

> Facilités pour suivre le cours en français

o Cours au choix : pratique professionnelle (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours de droit ci-dessous :

LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 	X	X
LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 	X	X

> English-friendly

o Cours au choix (6 crédits)

LBARI2001	Intensive program		EN [q1] [40h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	-------------------	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LBARI2002	International Workshop : South America		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	--	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LBARI2003	International Workshop : China		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	--------------------------------	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LBARI2004	International Workshop : Africa		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	---------------------------------	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LBARI2005	International Workshop : Europe		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	---------------------------------	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LLOCI2006	Parametric design		EN [q2] [30h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	-------------------	--	---	---	---

> Facilités pour suivre le cours en français

LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde	Giulia Marino	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 	X	X
-----------	--	---------------	---	---	---

> English-friendly

LBARC2146	Espace, lumière et cou	21.014999 0 S Q q 1 0 0 1 7.503 22.014999 20.368 1 1 1 h W n e cm 0 1 -1 0 0 0 cm5 1 -2.417 22p2o cm5 12749u 22p2o			
-----------	------------------------	--	--	--	--

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	PR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Jean-frédéric de Hasque Anne Nottebaert Henry Pouillon	PR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		PR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTARC2231 "Research studios in architecture" a comme prérequis LTARC2101 AND LTARC2131

- LTARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LTARC2131 - [Méthodologies appliquées à la recherche](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS



Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant-e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet développer et d'alimenter un enseignement spécifique aux multiples facettes de la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité propre à la formation universitaire.

Cet enseignement prend en compte à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, sociologie urbaine) et environnementales, ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture à l'échelle du bâtiment, de la ville et du territoire.

Il s'organise à partir du projet d'architecture, de cours magistraux et de séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

En Master 1, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

En Master 2, des ateliers aux orientations spécifiques, permettent à l'étudiant-e de spécialiser son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques qui y sont développées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre d'août.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant-e réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il ou elle réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il ou elle répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel- Gent

- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde – Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cluj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University of Ljubljana

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Master en urbanisme (120 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain.

Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste
- le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 10

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Catherine VANHAMME

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 15

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 14

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: loci-tournai@uclouvain.be

Tél: +32 (0)69 85 78 50

•• Président de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Prof. Agnès Mory

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: agnes.mory@uclouvain.be

•• Secrétaire de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Pascaline Faux

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: pascaline.faux@uclouvain.be

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Mathieu de PAEPE

